

LIVRET D'ACCUEIL

Centre Ressources Autisme
Nord-Pas de Calais

BIENVENUE AU CENTRE RESSOURCES AUTISME

Le livret d'accueil est un document créé pour vous présenter notre fonctionnement, les services que nous proposons ainsi que toutes ressources pratiques importantes.

centre ressources autisme Nord-Pas de Calais

255 Rue Nelson Mandela, 59120 LOOS

Tél : 03 20 60 62 59 - cra@cra-npdc.fr - www.cra-npdc.fr

N° SIREN : 503 735 003 - Groupement de Coopération Médico-Sociale centre ressources autisme
Association Autisme Ressources Hauts-de-France – C.H.U de Lille

SOMMAIRE

DÉCOUVRIR NOS MISSIONS :

Nos missions	page 05
Nos engagements	page 06
Qui sommes nous ?	page 07

DÉCOUVRIR NOS ÉQUIPES :

Nos équipes	page 09
-------------------	---------

DES RESSOURCES POUR TOUS :

Notre accueil	page 13
Le centre de documentation	page 15

DIAGNOSTIC POUR LES SITUATIONS COMPLEXES :

Le diagnostic	page 18
Le diagnostic : et ensuite ?	page 19

LE SERVICE FORMATION page 21

LA DÉMARCHE QUALITÉ page 24

INFORMATIONS PRATIQUES

Venir au CRA	page 30
Nous contacter	page 31
Index	page 32

Annexe :

Liste des personnes qualifiées	page 34
--------------------------------------	---------

**Découvrir
nos
missions**

Nos missions

Le Centre Ressources Autisme Nord-Pas de Calais



NOS MISSIONS

Le CRA accompagne :

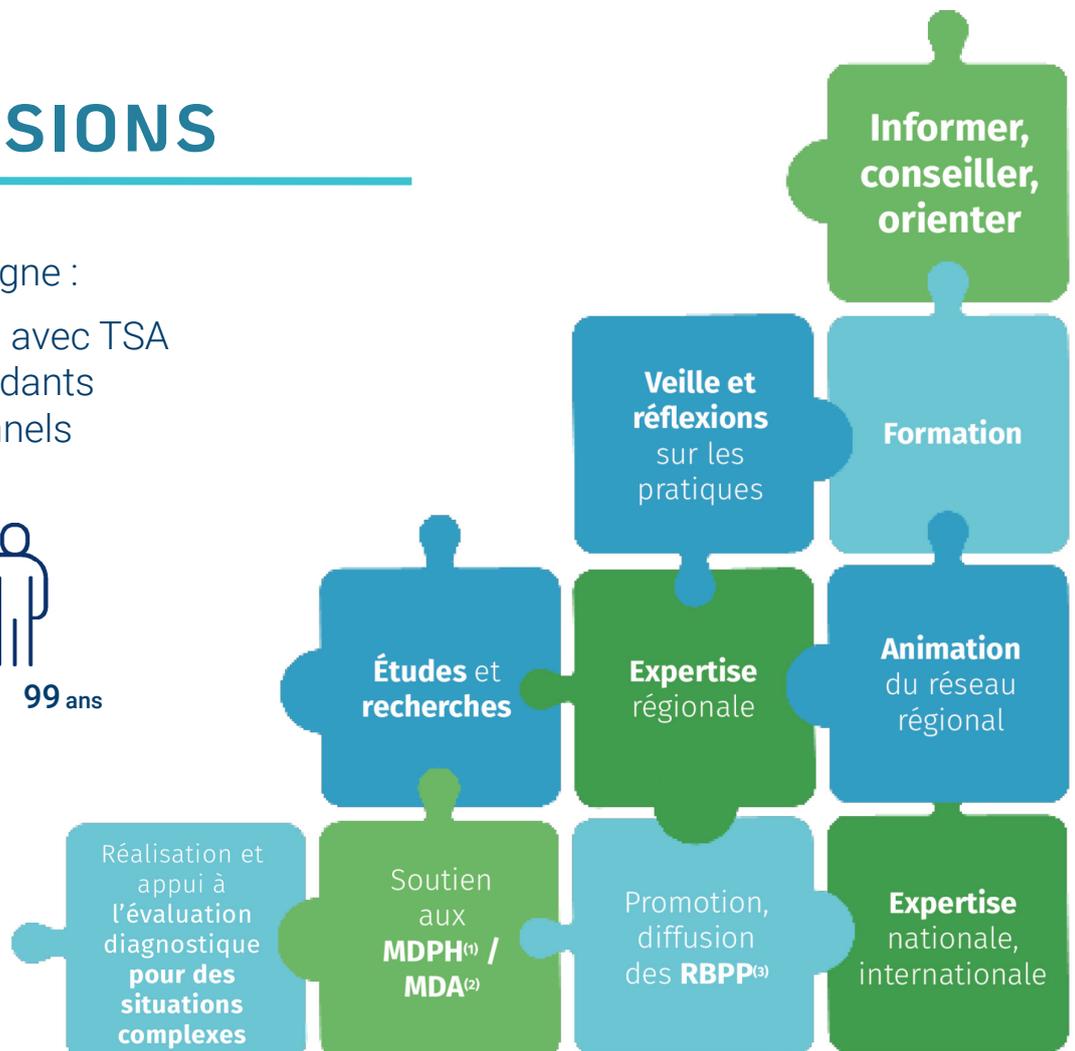
- Les personnes avec TSA
- Les proches aidants
- Les professionnels
- Les étudiants



(1) Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont, dans chaque département, le guichet unique d'accès simplifié aux droits et prestations pour les personnes handicapées (enfants et adultes), depuis la loi du 11 février 2005.

(2) Réparties sur l'ensemble du territoire français, les Maisons des associations (MDA) ont pour objectif de valoriser, soutenir et faciliter le développement de la vie associative locale. Leurs actions s'adressent aussi bien aux porteurs de projets ou qu'aux associations déjà déclarées.

(3) Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) pour le secteur social et médico-social sont des propositions développées méthodiquement pour permettre aux professionnels du secteur de faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité des interventions et de l'accompagnement.



Nos engagements

La **stratégie nationale pour les troubles du Neurodéveloppement (TND) : Autisme, Dys, TDAH, TDI**, élaborée avec et pour les personnes autistes et leur famille a pour ambition de donner aux personnes présentant un TSA une place égale dans la société.

Cette stratégie repose sur **6 engagements**

Amplifier la dynamique de recherche sur les troubles du neurodéveloppement (TND) et accélérer la diffusion des connaissances auprès de tous les acteurs

Adapter la scolarité aux particularités des élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur

Garantir une solution d'accompagnement à chaque personne, des interventions de qualité tout au long de la vie et intensifier la formation des professionnels

Accompagner les adolescents et les adultes dans les phases majeures de leur vie, notamment pour les plus en difficulté

Avancer l'âge du repérage et des diagnostics et intensifier les interventions précoces

Faciliter la vie des personnes, des familles et faire connaître les troubles du neurodéveloppement dans la société

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupement de coopération médico-sociale porté par :

- L'association Autisme Ressources Hauts-de-France
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Lille



**Groupement de Coopération
Médico-Sociale**

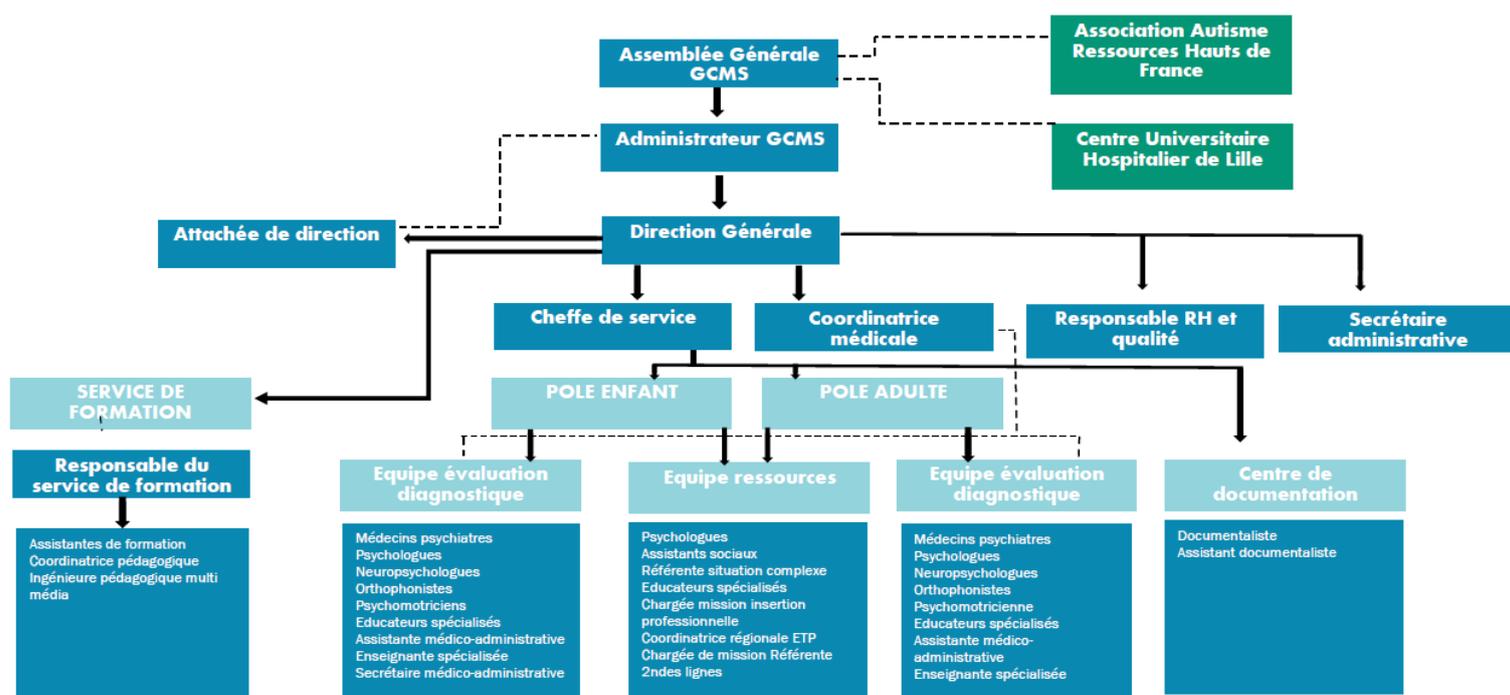


- Nous sommes **27 CRA** en France métropolitaine et DOM TOM,
- Nous sommes tous financés par l'**ARS**,
- Nous sommes fédérés par le **Groupement national des centres ressources autisme (GNCRA)**.
- Nous sommes là pour vous **informer, vous orienter, réaliser des évaluations et des bilans diagnostics, vous proposer des formations et vous soutenir** dans votre parcours,
- Nous sommes une équipe de **professionnels spécialisés** dans le domaine de l'autisme,
- Nous nous engageons à vous offrir un accueil **bienveillant et respectueux**.

**Découvrir
nos équipes**

Nos équipes

ORGANIGRAMME GCMS CRA



Nos équipes



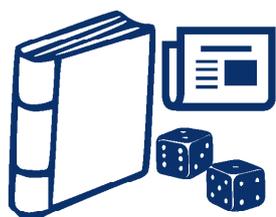
Pôle enfant

Est composé d'une équipe ressources, une équipe d'appui de 3ème ligne au diagnostic.



Pôle adulte

Est composé d'une équipe ressources, une équipe d'appui de 3ème ligne au diagnostic, une équipe d'insertion professionnelle, une équipe mobile d'appui aux 2^{ndes} lignes (EMA-2L).



Centre de documentation

Propose de la documentation et des outils adaptés et actualisés.



Service de formation

Contibue à la diffusion des bonnes pratiques professionnelles et à la montée en compétences.



Fonctions supports

**Des
ressources
pour tous**

Notre accueil

L'accueil au CRA



Accueil physique
avec ou sans
rendez-vous



**Permanence
téléphonique**



**Permanences
locales**
sur rendez-vous



**Pour
tous les publics**

Je découvre si une permanence locale est proposée près de chez moi.

Je suis une personne avec TSA, l'équipe ressources

- Est à mon écoute
- Recueille mes attentes et mes questionnements,
- M'informe sur les structures et dispositifs proches de chez moi,
- Vient en appui aux professionnels qui m'accompagnent,
- M'informe sur mes droits,
- Me guide dans mes démarches administratives,
- M'informe sur l'Education thérapeutique de la personne (ETP),
- M'informe sur les dispositifs de soin, d'éducation et d'insertion professionnelle.



Notre accueil

Je suis un professionnel, l'équipe ressources

- Me transmet les informations conformes aux RBPP,
- Peut être en appui dans mon établissement et partager des préconisations,
- Me soutient dans mes projets d'inclusion de personnes avec TSA,
- Me sensibilise à l'autisme sur des thématiques spécifiques
- M'informe sur les formations dispensées par le CRA.



Je scanne ce QR code pour avoir plus d'informations sur l'insertion professionnelle des personnes avec TSA.



Je suis un proche-aidant, l'équipe ressources

- M'informe sur mes droits et ceux de mon proche avec TSA,
- Me fait connaître les associations qui peuvent m'intéresser,
- Peut me mettre en relation avec des plateformes de soutien et de répit,
- Peut se mettre en lien avec les professionnels qui accompagnent mon proche afin de chercher des outils et des méthodes adaptés,
- M'oriente vers les dispositifs qui facilitent le parcours scolaire de mon proche,
- M'informe sur l'ETP.

Le centre de documentation

Le CRA Nord-Pas de Calais met à ma disposition un centre de documentation multimédia et une testothèque.

Je scanne le QR code pour consulter le portail documentaire et découvrir les nouvelles acquisitions.



Focus sur la médiathèque



Fonds documentaire
empruntable



**Revue, livres,
jeux, etc.**



5/7 jours
En libre accès

Pour
tous les publics

Focus sur la testothèque



Emprunt
**matériel tests
diagnostiques**



8 semaines



Gratuit



Pour les
**professionnels
de santé**

The background is split diagonally from the top-left to the bottom-right. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid teal color. The text is positioned in the teal area.

**Diagnostic
pour les
situations
dites
complexes**

Le diagnostic

pour les situations dites complexes


Bilan
diagnostique de TSA
des situations dites
complexes


Enfants, adolescents
et adultes


Etablissements
et services
médico-sociaux,
professionnels du libéral


HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Recommandations
de Bonnes Pratiques
Professionnelles


Financement
Assurance
Maladie

LE PARCOURS DIAGNOSTIQUE

Professionnels de première ligne

- Médecin généraliste, pédiatre
- Médecin de crèche, de PMI, d'éducation nationale, de service étudiant

01

Professionnels de seconde ligne

- CAMSP, CMP, CMPP, PCO EDAP
- Libéraux
- Courrier d'adressage

02

Diagnostic de situation dite complexe si...

- Troubles associés multiples : développementaux, somatiques, sensoriels, psychiatriques, comportementaux ;
- Désaccord sur le diagnostic:
- Situations particulières, comme par exemple un TDI sévère;
- Diagnostic différentiel difficile à établir.

Professionnels de troisième ligne :

Professionnels exerçant en Centre Ressources Autisme ou en Centre Hospitalier pour des avis médicaux spécialisés

- Situation dite complexe uniquement

03

Le diagnostic

Je suis une personne concernée

Je ne suis pas accompagné.e par un service médico-social ou un professionnel de santé (médecin psychiatre)

- **Je contacte le CRA.**
L'équipe ressources m'informe sur le parcours diagnostique de TSA et la manière d'en obtenir un.
- L'équipe ressources m'oriente vers un professionnel de 2^{de} ligne.

Je suis accompagné.e par un service médico-social ou par un professionnel de santé (médecin psychiatre)

- **Je me rapproche du service ou du professionnel qui m'accompagne** pour toute question relative à l'évaluation diagnostique.

Je suis un professionnel de 2^{de} ligne

(CAMSP, CMP, CMPP, PCO, EDAP, SAMSAH, LIBERAL)

Je suis formé.e au diagnostic de TSA

- Je contacte le CRA uniquement pour les **situations dites complexes**.
- La **testothèque** du CRA met à ma disposition le matériel nécessaire pour réaliser un bilan diagnostique du TSA.

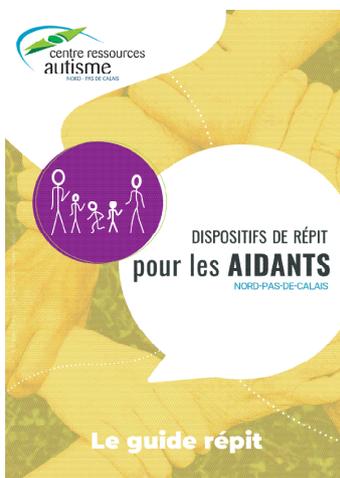
Je ne suis pas formé.e au diagnostic de TSA

- Le CRA m'informe sur les **possibilités et modalités** de formation au diagnostic.

Le diagnostic : et ensuite ?

Zoom sur

Pour connaître toutes les solutions de répit, et notamment les séjours de vacances adaptées, scannez ce QR code



- M'oriente vers des associations ou des groupes de parole,
- Me transmet les outils et les connaissances permettant de gérer le TSA au quotidien.



L'éducation thérapeutique de la personne avec TSA et de son proche

● Je m'informe sur le trouble du spectre de l'autisme et sur mes droits

Le CRA :

- Répond à mes questions,
- Me renseigne sur le dossier à constituer auprès de la MDPH,
- Répond à une demande d'aide financière et/ou humaine
- Me transmet les outils et les connaissances permettant de gérer le TSA au quotidien,
- M'apporte des informations actualisées sur le TSA, les droits associés et les démarches administratives à effectuer.

Pour améliorer ma qualité de vie et mon autonomie face au TSA, je pourrai prochainement bénéficier de l'éducation thérapeutique de la personne avec TSA et de son proche (ETP TSA).

Ces temps d'échanges et d'activités permettent d'**acquérir les compétences dont j'ai besoin pour gérer le TSA dans mon quotidien.**

L'ETP sera prochainement proposée dans les ESMS de la région.

i Je pourrai participer à l'ETP TSA si :

- Je suis une personne sans trouble du développement intellectuel et que **j'ai reçu un diagnostic de TSA.**
- Je suis le **proche-aidant** d'une personne avec un TSA.

Le diagnostic : et ensuite ?

Zoom
sur

Guide en cours de
mise à jour



Je suis un proche aidant

Formation pour les Proches Aidants

Un programme totalement **gratuit**, à destination des proches aidants ou de la famille d'une personne avec TSA : **les parents, les frères et sœurs, les conjoint.e.s, les enfants, les grands parents, les amis, les voisins, etc.**

- Co-élaboré par les associations de familles et des professionnels de terrain, exerçant auprès des personnes avec TSA.


Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Le service formation

Le service formation

Le service formation m'accompagne dans le développement de mes **connaissances et compétences** afin d'améliorer mon quotidien ou mon exercice professionnel. Il me propose des formations sur l'ensemble de la région **Hauts-de-France**.

Qualiopi 
processus certifié

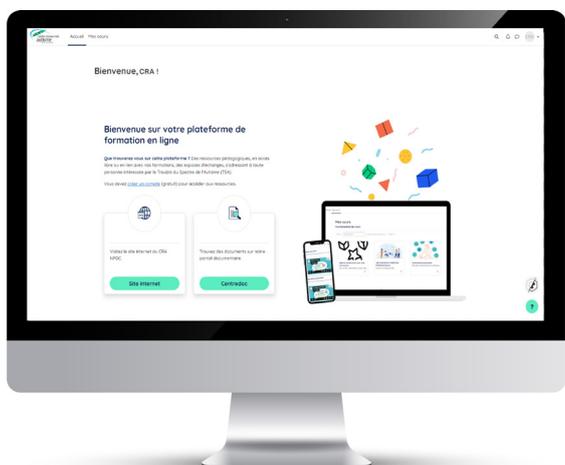
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tout public

Des formations inter et intra établissements à destination des **professionnels ou d'étudiants** exerçant auprès des personnes avec TSA, et des **proches-aidants** sont proposées.

Ces formations permettent l'accès aux connaissances actualisées, selon les données de la science, aux outils et aux méthodes recommandés.

- Ces modules sont payants et allient pratique et théorie.



Découvrez notre plateforme de formation en ligne !

Que trouverez-vous sur cette plateforme ?

Des ressources pédagogiques, en accès libre ou en lien avec nos formations, des espaces d'échanges, s'adressant à toute personne intéressée par le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)



Etablissement

Appui aux pratiques, GAP et supervisions

Les actions d'appui aux pratiques, de groupe d'analyse de pratiques et de supervision s'inscrivent dans une **démarche d'accompagnement des professionnels** d'un établissement accueillant des personnes avec TSA visant à améliorer les pratiques.

Scannez ce QR code pour découvrir notre offre de formation



La démarche qualité

La démarche qualité

Le CRA est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité pour assurer un accompagnement au plus proche de vos attentes et besoins.

VOS DROITS À...



La confidentialité



Les données personnelles :

Dans le cadre de votre parcours, le CRA est amené à collecter des données personnelles vous concernant. L'établissement s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité de l'ensemble de vos données personnelles.

La finalité du traitement de vos données est la mise en œuvre du parcours médico-social. La base légale est l'exécution du contrat passé avec vous et, subsidiairement, l'intérêt légitime que poursuit l'établissement en vous offrant un parcours adapté à votre situation.

L'accès à vos données est réservé, en interne, aux personnes habilitées à intervenir dans votre parcours ou dans la gestion de votre dossier. Certaines données peuvent être transmises aux organismes publics ainsi qu'aux sous-traitants de l'établissement. En tous cas, les destinataires de vos données sont soumis à une obligation de confidentialité et n'ont accès qu'aux informations strictement nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Sauf prescription légale particulière, vos données ne sont pas conservées plus de cinq ans après votre dernier contact avec l'établissement. Vos données de santé sont, quant à elles, conservées durant vingt ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des raisons tenant à sa situation particulière, vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez nous contacter en écrivant :

- **Au centre ressources autisme Nord - Pas de Calais, responsable des traitements, à l'adresse suivante : cra@cra-npdc.fr et/ou 255 rue Nelson Mandela 59120 LOOS ;**
- **Ou au Cabinet ACCENS, délégué à la protection des données (DPO), à l'adresse suivante : dpo@accens.net**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

La démarche qualité

L'Identité Nationale de Santé (INS) :

Depuis le 1er janvier 2021, vous disposez d'une identité sanitaire officielle qui doit dorénavant être utilisée pour vous identifier tout au long de votre parcours de santé et de soins. On l'appelle Identité Nationale de Santé ou INS.

Pourquoi rendre obligatoire l'utilisation de cette INS ?

Jusqu'à ce jour, chaque professionnel pouvait vous identifier de façon différente : avec les traits inscrits sur votre carte Vitale, avec ceux qui sont inscrits sur une pièce d'identité ou encore à l'aide du nom et du prénom que vous utilisez dans la vie de tous les jours, même s'ils ne correspondent pas toujours à ceux enregistrés par l'état civil. Ces différentes façons de vous identifier entraînent des conséquences sur les documents qui sont échangés entre les professionnels qui vous prennent en charge sur le plan sanitaire ou médicosocial.

Le risque est que toutes les informations de santé qui vous concernent ne soient pas rangées dans un même dossier et que cela puisse un jour affecter la décision d'un professionnel de santé – et donc la qualité de votre prise en charge – faute d'avoir eu accès à l'ensemble des données qui vous concernent.

Il est donc important de sécuriser cette étape essentielle en vous attribuant une identité officielle afin que vous puissiez être identifié.e de la même façon par tous les professionnels qui vous prennent en charge et qui partagent des informations dans le cadre de votre parcours de santé : le médecin traitant, le pharmacien, le cabinet de radiologie, le laboratoire de biologie médicale, l'infirmier, le kinésithérapeute, l'établissement de santé, la structure médicosociale, etc.

C'est l'objet de l'INS dont dispose désormais tout usager inscrit à la sécurité sociale française.

Comment est constituée votre identité nationale de santé ?

Votre INS est constituée de plusieurs éléments (ou « traits d'identité ») issus des données enregistrées sur une base nationale de référence :

- **Des informations d'état civil** ; ce sont votre nom de naissance, vos prénoms (dans l'ordre de l'état civil), votre sexe, votre date et lieu de naissance (sous forme de code INSEE)
- **Un matricule INS qui est votre numéro personnel d'inscription sur cette base de référence** ; chaque individu possède un matricule personnel, quel que soit son âge, après avoir été inscrit sur le fichier national (dans les 8 jours qui suivent la déclaration de naissance en France, par exemple) ; il est en général identique à votre numéro de sécurité sociale si vous êtes un adulte.

Votre INS est unique et permanente. Elle est utilisée par les professionnels intervenant dans les secteurs de la santé et du médicosocial qui vous prennent en charge. Elle leur permet de partager les informations concernant vos données de santé en toute sécurité et garantit que l'ensemble de vos données de santé sont correctement référencées.

Comment les professionnels de santé gèrent-ils votre INS ?

Pour fiabiliser la recherche et l'utilisation de votre INS, le professionnel de santé a besoin de votre aide et notamment d'avoir accès à un document d'identité à haut niveau de confiance qui atteste votre identité (titre d'identité ou dispositif électronique). Il doit d'abord rechercher votre INS par l'intermédiaire d'un service dédié qui n'est accessible que par un professionnel habilité. Il faut ensuite qu'il s'assure que les traits d'identification récupérés sont bien les vôtres et qu'ils ne comportent aucune erreur.

Il existe plusieurs niveaux de confiance de l'identité numérique qui vous enregistre dans le système d'information du professionnel ou de la structure. Elle dépend du type d'attestation d'identité présentée (certains dispositifs sont considérés comme « à haut niveau de confiance » comme le passeport, la carte nationale d'identité d'un pays de l'Union européenne...) et de la cohérence des informations présentées avec l'INS récupérée.

Ce n'est qu'après que votre identité numérique a été « qualifiée » qu'elle peut être partagée sans restriction avec l'ensemble des autres acteurs de santé qui vous prennent en charge.

Et si je ne peux (veux) pas présenter un titre d'identification de haut niveau de confiance ?

La réglementation légitime qu'un professionnel demande à un usager d'attester son identité. Tant que vous n'aurez pas présenté un dispositif d'identité de haut niveau de confiance, le statut de votre identité numérique ne permettra pas de référencer vos données de santé avec toute la sécurité nécessaire. Cela pourrait altérer la qualité de la coordination de votre parcours entre ses différents acteurs et être à l'origine d'erreurs. Cela met donc potentiellement en jeu la qualité et la sécurité de votre parcours.

Il n'est pas possible de s'opposer au référencement de ses données par l'INS, une fois que celle-ci a été établie dans les conditions prévues par la réglementation.

Le CRA alimentera votre dossier médical partagé (DMP) automatiquement grâce à l'INS.

L'Identité Nationale de Santé et le Règlement Général européen sur la Protection des Données ⁽¹⁾

Vos données de santé sont référencées à l'aide de votre identité nationale de santé (INS) et traitées dans un logiciel sécurisé par le centre ressources autisme Nord - Pas de Calais. La base légale de ce traitement est l'obligation légale (cf. articles L. 1111-8-1 et R. 1111-8-1 et suivants du code de la santé publique).

Ce traitement a pour finalité de permettre votre identification certaine, en vue d'assurer votre parcours dans les meilleures conditions.

Il peut vous être demandé de présenter un titre d'identité.

Les données vous concernant sont conservées pendant une durée de 20 ans. L'accès à vos données est réservé, en interne, aux personnes habilitées à intervenir dans votre parcours ou dans la gestion de votre dossier.

Aucun transfert de données hors de l'union européenne n'est envisagé.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en contactant :

- **Le centre ressources autisme Nord - Pas de Calais, responsable des traitements, à l'adresse suivante : cra@cra-npdc.fr et/ou 255 rue Nelson Mandela 59120 LOOS**
- **Ou le Cabinet ACCENS, délégué à la protection des données (DPO), à l'adresse suivante : dpo@accens.net**

Vous ne disposez pas en revanche du droit de vous opposer au référencement de vos données de santé à l'aide de l'INS (Cf. article R. 1111-8-5 du code de la santé publique).

Si vous estimez, après avoir contacté l'établissement, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).

⁽¹⁾ Réseau des référents régionaux en identitovigilance (3RIV). (2023, janvier). *FIP 09 Informations à donner aux usagers sur l'identité nationale de santé (INS)*. RESANA. Consulté à l'adresse : https://resana.numerique.gouv.fr/public/information/consulterAccessUrl?cle_

La démarche qualité

L'expression



Le **Conseil d'Orientation Stratégique (COS)** est un groupe de personnes qui émet des avis et des propositions sur le fonctionnement du CRA.

Il est composé :

- De représentants des personnes avec TSA ou de leurs familles,
- De représentants des professionnels,
- D'un représentant du CRA.

Un **questionnaire de satisfaction** est envoyé chaque année aux bénéficiaires des services. Il est anonyme et me permet de partager mon avis sur le CRA. Son but est d'améliorer les prestations.

L'accès au dossier



En tant que personne accompagnée ou son représentant, je peux avoir accès aux informations contenues dans mon dossier.

Le CRA est à ma disposition pour plus d'informations sur cette procédure.

L'éthique



Le CRA est membre du Groupement National des CRA. Pour garantir leurs principes et leurs valeurs, ce groupement a élaboré une charte à laquelle le CRA adhère.

« Toute personne avec TSA ne peut être réduite ni à son trouble, ni à son handicap et doit être reconnue dans sa singularité et ses potentialités. »

Extrait de la charte GNCRA (2020)



Groupement National
centres ressources autisme

La démarche qualité

Le recours

1 Je contacte le CRA

Par téléphone ou par mail, je peux exprimer ma requête à un professionnel du CRA ou à sa direction. L'équipe répondra à mes questions et pourra me proposer des solutions.

2 Je contacte la commission incidents et réclamations

La commission est composée de représentants de personnes avec TSA, du COS et de professionnels du CRA.

Elle traite les réclamations, analyse les causes de leur survenue et suggère des préconisations au besoin. Elle est joignable via le site internet du CRA, par courrier ou directement par mail à :

incidentsetreclamations@cra-npdc.fr

3 Je sollicite une personne qualifiée

Si le problème persiste, je peux m'adresser à une personne qualifiée en fonction de mon département.

La personne qualifiée informe et aide les usagers à faire valoir leurs droits, sollicite et signale aux autorités les difficultés ou éventuelles situations de maltraitance et assure un véritable rôle de médiation entre l'utilisateur et l'établissement ou service.

La liste des personnes qualifiées par département est établie conjointement par l'ARS, la préfecture de région et le Conseil départemental.

Les listes pour le Nord et le Pas-de-Calais sont disponibles en annexes.

La personne de confiance

Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance.

Parmi ses missions, elle pourra m'accompagner dans les démarches liées à ma santé.

Lorsque je peux exprimer ma volonté, la personne de confiance a une **mission d'accompagnement**. Elle peut :

- Me soutenir dans mon cheminement personnel et m'aider dans les décisions concernant ma santé ;
- Assister aux consultations ou aux entretiens médicaux : elle m'assiste mais ne me remplace pas ;
- Prendre connaissance d'éléments de mon dossier médical en ma présence.

Elle a un devoir de **confidentialité**.

Si je ne peux plus exprimer ma volonté, la personne de confiance a une **mission de référent** auprès de l'équipe médicale. Elle sera :

- La personne consultée en priorité par l'équipe médicale lors de tout questionnement sur la mise en œuvre, la poursuite ou l'arrêt de traitements et recevra les informations nécessaires pour pouvoir exprimer ce que j'aurais souhaité ;
- Mon porte-parole pour refléter de façon précise et fidèle mes souhaits et ma volonté, par exemple sur la poursuite, la limitation ou l'arrêt de traitement.

Elle n'exprime pas ses propres souhaits mais rapporte les miens. Son témoignage l'emportera sur tout autre témoignage.

Sa mission ne concerne que ma santé.

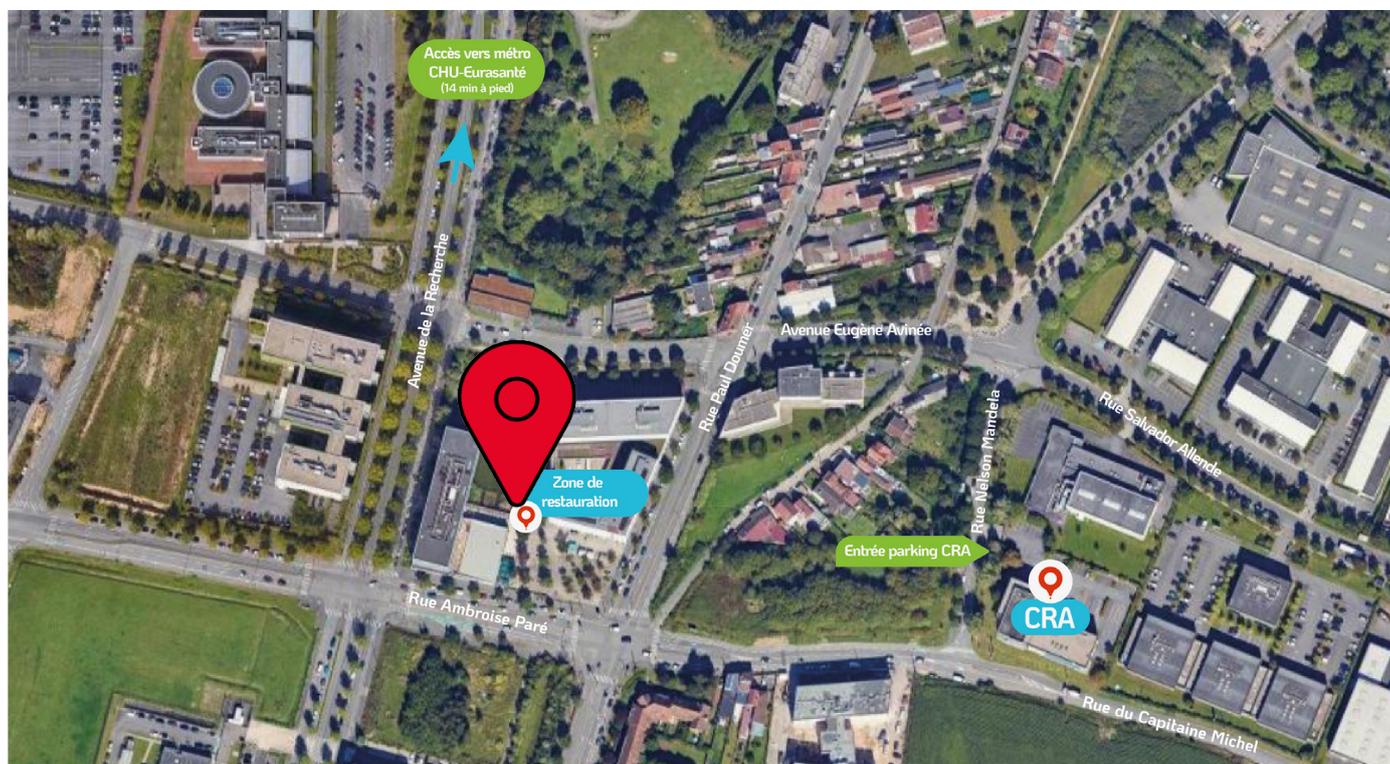
Toute personne majeure de mon entourage en qui j'ai confiance et qui est d'accord pour assumer cette mission peut l'être. Ce peut être mon conjoint, un de mes enfants ou un de mes parents, un ami, un proche, mon médecin traitant.

La désignation peut se faire à tout moment, par écrit ou par oral devant deux témoins qui attesteront par écrit, et je peux changer d'avis à tout moment, dans les mêmes conditions.

The background is split diagonally from the top-left to the bottom-right. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid teal color.

Informations pratiques

La démarche qualité



**Centre Ressources Autisme
Nord-Pas de Calais**
255 Rue Nelson Mandela
59120 LOOS



En transport en commun :

- Prendre le métro Ligne 1 en direction de CHU Eurasanté **M1**
- Descendre à l'**arrêt CHU Eurasanté** (terminus)
- Prendre la direction sud sur Rue du Professeur Laguesse et continuer sur Avenue de la Recherche
- Prendre à gauche sur Avenue Eugène Avinée puis prendre légèrement à droite sur Rue Salvador Allende
- Prendre à droite sur Rue Nelson Mandela



En voiture :

- Les visiteurs peuvent stationner dans le parking au CRA aux places suivantes :
 - 33, 34, 35, 36, 37, 38
 - 44, 45, 46, 47, 48, 49
 - 50, 51, 52, 53, 57

Ou dans les rues Nelson Mandela et Salvador Allende.

Nous contacter

L'ÉQUIPE RESSOURCES

Permanence téléphonique :

Tous les jours de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

(fermeture les jeudis journée)

Permanence physique sur site :

Tous les jours de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

(fermeture les jeudis matin)

Une permanence physique et téléphonique est assurée tous les lundis soir de 17h00 à 18h30



03 20 60 62 59



cra@cra-npdc.fr

L'ÉQUIPE ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

Tous les jours de 08h30 à 12h00

et de 13h00 à 17h00

(La ligne téléphonique est fermée les jeudis jusque 14h00)



Pôle enfant :

i.louchart@cra-npdc.fr

b.poisson@cra-npdc.fr



Pôle adulte :

c.gruhs@cra-npdc.fr

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Permanence téléphonique :

Tous les jours de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

(fermeture les jeudis journée)

Permanence physique sur site :

Tous les jours de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

(fermeture les jeudis matin)

Une permanence physique et téléphonique est assurée tous les lundis soir de 17h00 à 18h30



03 20 60 62 54



03 20 60 36 06



centredoc@cra-npdc.fr

LE SERVICE FORMATION

Tous les jours de 08h30 à 13h00

et de 14h00 à 17h00



03 20 60 62 59



formations@cra-npdc.fr

Le CRA est fermé :

- entre Noël et le jour de l'An
- les trois premières semaines d'août



www.cra-npdc.fr



Newsletter

INDEX

ARS	Agence Régionale de Santé
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Psychologique
COS	Conseil d'Orientation Stratégique
CRA	Centre Ressources Autisme
DMP	Dossier Médical Partagé
ESMS	Etablissement Sociaux et Médico-Sociaux
EDAP	Equipe Diagnostique Autisme de Proximité
ETP	Education Thérapeutique de la Personne
GCMS	Groupement de Coopération Médico-Sociale
GNCRA	Groupement National des Centres Ressources Autisme
HAS	Haute Autorité de Santé
INS	Identité Nationale de Santé
MDA	Maison des Associations
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCO	Plateforme de Coordination et d'Orientation
PMI	Protection Maternelle et Infantile
RBPP	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
TDI	Trouble du Développement Intellectuel
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Annexe

Liste des personnes qualifiées

Nord

Territoires de Lille, Roubaix, Tourcoing et Flandres

Pour toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social :

M. Jean-Pierre GUFFROY
jpguffroy@free.fr

Territoire du Cambrésis

Pour toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social à l'exception de ceux relevant du champ du handicap :

Mme Marie-Pierre SORIAUX
mariepierre.soriaux@gmail.com

Territoire du Valenciennois

Pour toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social dans le champ du handicap exclusivement :

Mme Mathilde LEPLAN
mathildeleplan@hotmail.com

Pas-de-Calais

Territoires de l'Arrageois et Ternois

M. Gérard ABRAHAM
06 50 45 13 07
gerard.abraham95@gmail.com

M. Hervé COQUEMPOT
06 82 35 55 53
herve.coquempot@orange.fr

Territoires de l'Artois et de Lens-Hénin

Mme Micheline DAUTRICHE
06 16 23 87 48
micheline.dautriche@sfr.fr

Mme Marie-Andrée PAU
03 21 72 53 38
06 79 22 94 80
marie-andree.pau@laposte.net

M. Richard CZAJKOWSKI
03 21 66 96 36
07 88 21 15 63
richard.czajkowski@wanadoo.fr

Territoires de l'Audomarois et du Calaisis

Mme Florelle OBOEUF
03 59 79 52 51
06 01 18 22 91
florelle.oboeuf@hotmail.fr

M. Philippe FOURNIER
06 87 15 31 64
philippefournier62@gmail.com

M. Serge BLANQUART
06 07 86 61 65
serge.reinemarie@wanadoo.fr

Territoires du Boulonnais et du Montreuillois

M. Jean HENICHART
06 52 89 07 56

jhenichart@sfr.fr

M. Bruno FOURNIER
06 09 40 78 16
bruno.fournier1@orange.fr

M. Bertrand GOVART
06 77 42 19 31
bertrandgovart@hotmail.fr



Centre Ressources Autisme Nord-Pas de Calais

255 Rue Nelson Mandela
59120 LOOS

Tél : 03 20 60 62 59 Fax : 03 20 60 62 50
cra@cra-npdc.fr - www.cra-npdc.fr

